



Ordonnance de télécom CRTC 2010-39

Ottawa, le 26 janvier 2010

MTS Allstream Inc. – Service local de base

Numéro de dossier : Avis de modification tarifaire 686

1. Le 22 décembre 2009, le Conseil a reçu une demande de MTS Allstream Inc. (MTS Allstream) dans laquelle la compagnie proposait, conformément à la décision de télécom 2009-199, de mettre en œuvre un rajustement tarifaire de 0,21 \$ par mois (supplément) par service d'accès au réseau dans le cas des tarifs applicables au 1) service local de base (SLB) de ligne individuelle de résidence dans les tranches tarifaires des zones de desserte à coût élevé et 2) au SLB d'affaires dans toutes les tranches tarifaires.
2. MTS Allstream a également demandé au Conseil d'entériner les tarifs qu'elle a proposés dans sa demande, à compter du 1^{er} novembre 2009 et jusqu'à la date d'entrée en vigueur des pages de tarif proposées.
3. Le Conseil estime que les modifications proposées sont conformes à la décision de télécom 2009-199, ainsi qu'aux restrictions en matière d'élément tarifaire applicables aux ensembles de services concernés et établies dans la décision de télécom 2007-27.
4. Par conséquent, le Conseil **approuve provisoirement** la proposition de MTS Allstream visant à ajouter un supplément aux tarifs applicables au SLB de ligne individuelle et au SLB d'affaires, à compter de la date de la présente ordonnance. Le Conseil traitera la demande d'entérinement et toute autre question concernant la demande, au besoin, dans une autre ordonnance.

Secrétaire général

Documents connexes

- *MTS Allstream Inc. – Demande de traitement exogène des coûts des services filaires liés à la mise en œuvre de la transférabilité des numéros de services sans fil*, Décision de télécom CRTC 2009-199, 17 avril 2009
- *Cadre de plafonnement des prix applicable aux grandes entreprises de services locaux titulaires*, Décision de télécom CRTC 2007-27, 30 avril 2007

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>.